

Burundi : Mobilisation sans précédent pour "Le défenseur de la veuve et de l'orphelin"

RFI, 05-07-2014 Premier jour du procès de Pierre-Claver Mbonimpa au Burundi Ce vendredi 4 juillet à Bujumbura avait lieu le début du procès du principal défenseur des droits de l'homme dans ce pays, Pierre-Claver Mbonimpa, poursuivi pour des propos tenus sur une radio privée. Des milliers de sympathisants venus lui témoigner leur soutien sont repartis totalement frustrés. Les premiers sympathisants de Pierre-Claver Mbonimpa sont arrivés devant le tribunal de grande instance de Bujumbura dans l'aube. Parmi eux, cette vieille femme de 60 ans, une paysanne venue du fin fond de la campagne burundaise.

Sa route, dit-elle, s'était croisée avec celle du vieux défenseur des droits de l'homme il y a sept ans. « Je suis venue soutenir Pierre-Claver affirme-t-elle, c'est pour le remercier de m'avoir sauvé la vie. Un homme qui m'avait spolié mes biens, qui m'avait fait mettre en prison et c'est Pierre-Claver qui m'a sorti de là ». Un jeune homme, taxi-voyageur, est là pour la réputation de Pierre-Claver Mbonimpa. Pour manger explique Gapfizi, il doit travailler chaque jour, mais cette fois, c'est différent. « Nous sommes en train de soutenir Mbonimpa. Il ne m'a pas aidé personnellement, mais c'est parce qu'il a aidé beaucoup de mes amis. C'est le défenseur des petites gens. » Refus de sonorisation

Lorsque le camion qui amène Mbonimpa devant ses juges arrive, il est accueilli par une foule immense, deux à trois mille personnes qui chantent et dansent, exigeant sa libération immédiate. Puis celle-ci le porte pratiquement jusqu'à la salle d'audience, mais comme les juges ont refusé toute sonorisation des débats, ces milliers de gens vont rester dehors, sans entendre, mais en continuant à encourager celui qu'ils appellent « le défenseur de la veuve et de l'orphelin ». Puis Pierre-Claver Mbonimpa sort enfin de la salle d'audience trois heures après. Il repartira sous les vivats d'une foule qui l'admire, mais qui est frustrée. « Pourquoi le pouvoir refuse de mener des enquêtes sur ses allégations, à se débarrasser d'un d'entre eux ? Maintenant, par exemple, ils ont refusé les micros pour que nous puissions suivre les débats. Nous rentrons sans savoir comment s'est déroulé le procès de Mbonimpa. Cela nous attriste. » Pierre-Claver Mbonimpa est poursuivi pour avoir affirmé sur une radio privée, que des membres de la ligue de jeunesse du parti au pouvoir, les « Imbonerakure », recevaient une formation paramilitaire dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) voisine.